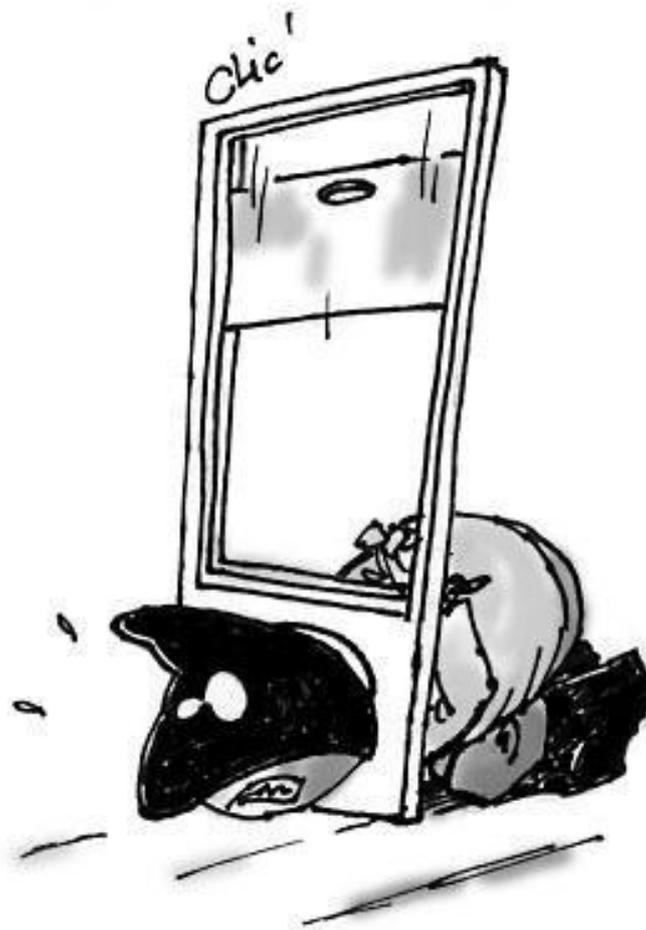


LA JUSTICE



LA PEINE DE MORT : JUSTICE OU VENGEANCE ?

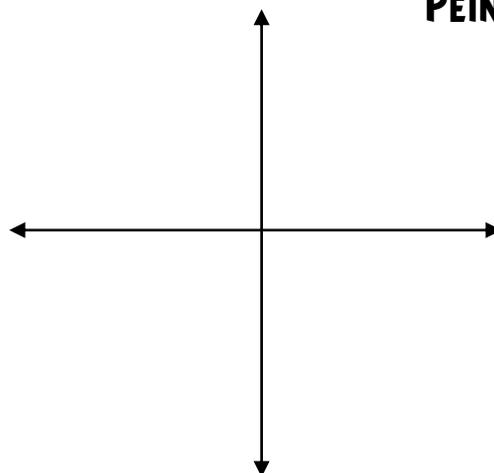
1

SENSIBILISATION



**REGARDE CES IMAGES
QUE SIGNIFIENT-ELLES POUR TOI ?
QUELS MOTS TE VIENNENT À L'ESPRIT QUAND TU PENSES À LA PEINE DE MORT ?**

PEINE DE MORT



LIS ATTENTIVEMENT LES CITATIONS SUIVANTES.
COCHE CELLE QUI T'INTERPELLE LE PLUS ET EXPLIQUE POURQUOI.

1

Il est à peu près évident que ceux qui soutiennent la peine de mort ont plus d'affinités avec les assassins que ceux qui la combattent.

[Rémy de Gourmont]

2

Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine ; partout où la peine de mort est rare, la civilisation règne.

[Victor Hugo]

3

Les adversaires de la peine de mort guillotinaient volontiers les partisans de la peine de mort.

[René Barjavel]

4

La prise de position d'un homme devant la peine de mort est pour moi un test absolu de son niveau de civilisation.

[Maurice Chapelain]

5

La peine de mort sauve des vies...

[G.W. Bush]

6

Ceux qui sont contre l'avortement, sont ceux-là mêmes qui sont pour la peine de mort.

[Guy Bedos]

7

Si l'on veut abolir la peine de mort, en ce cas, que messieurs les assassins commencent.

[Alphonse Karr]

La citation que j'ai choisie est celle dont le numéro est

Cette citation m'interpelle/me choque car

Je suis d'accord / Je ne suis pas d'accord avec cette citation (biffe la mention inutile) car

.....
.....
.....

QUE SAIS-TU SUR LA PEINE DE MORT ?

Que sais-je sur la peine de mort ?

Qu'est-ce que j'ai envie de savoir
sur la peine de mort ?

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Qu'est-ce que la peine capitale ?

L'application légale de la peine de mort constitue le châtiment physique sous sa forme la plus sévère. Capitale vient du latin « caput », la « tête ». La peine de mort a été appliquée de nombreuses façons au cours des siècles : la crucifixion, l'immersion dans l'huile bouillante, l'écartèlement, l'empalement, le bûcher, le broiement, la mise en pièces, la lapidation et la noyade en sont des exemples. Actuellement, les condamnés sont exécutés selon d'autres méthodes telles que l'injection mortelle, la chaise électrique, la pendaison, la fusillade ou encore la décapitation.

Voici les méthodes d'exécution contemporaines les plus courantes

La lapidation : Ce châtiment, qui consiste à tuer à coups de pierres, se retrouve dans toutes les sociétés de la terre, du moins à leur origine. Réservée aux sacrilèges à l'aube des temps, elle n'est plus que rarement pratiquée dans quelques pays où prévaut la loi islamique, qui la prévoit notamment pour les crimes d'adultère.

La lapidation est actuellement en vigueur dans sept pays (Afghanistan, Arabie Saoudite, Iran, Nigéria, Pakistan, Soudan, Yémen). Voici le témoignage d'un témoin oculaire iranien :

« Le camion déversa un gros tas de pierre et de cailloux près du terrain vague. Puis, on amena deux femmes vêtues en blanc, la tête recouverte d'un sac. Elles essayèrent alors une averse de pierres et furent transformées en deux sacs rouges. Les femmes blessées s'affalèrent sur le sol et les Gardes révolutionnaires fracassèrent leurs têtes avec une pelle pour s'assurer qu'elles étaient bien mortes... »

La chaise électrique : Cette méthode est utilisée exclusivement aux Etats-Unis. L'électrocution produit des effets destructeurs visibles lorsque les organes internes du corps sont brûlés. Souvent le prisonnier saute vers l'avant contre les sangles et il arrive qu'il défèque, urine ou vomisse du sang. Dans certains cas, le prisonnier n'a pas perdu connaissance à la première décharge électrique. En 1991, à Greenville en Virginie, Derick Peterson reçut les décharges réglementaires, soit 1.725 volts pendant 10 secondes, puis 240 volts pendant 90 secondes. Au moment de détacher son corps de la chaise, le médecin présent constata que le pouls battait encore. Il a fallu répéter l'opération.

Injection létale : La première exécution par injection, procédé dit de « la mort douce » a eu lieu au Texas en 1982. Le condamné est sanglé sur une table. L'exécution s'effectue en administrant dans une veine une dose mortelle de barbiturique à effet rapide, combiné à un agent chimique paralysant. La solution injectée est composée de trois produits : un qui fait perdre connaissance, un relaxant musculaire destiné à paralyser le diaphragme et à interrompre ainsi les mouvements pulmonaires, et un dernier qui entraîne un arrêt cardiaque. Certains condamnés peuvent mettre de longues minutes à mourir. Parfois, c'est l'intraveineuse qui pose problème. En 1992, en

5

Arkansas, les exécuteurs mirent plus d'une heure à trouver une veine dans laquelle planter l'aiguille lors de l'exécution de Recky Rector.

La décapitation : La décapitation par l'épée est encore prévue comme méthode d'exécution dans certains pays. Plusieurs coups sont parfois nécessaires pour détacher la tête du corps, cela dépend du poids de l'épée, de la force et de l'habileté du bourreau. Selon la loi islamique, cette méthode est utilisée actuellement dans cinq pays (Arabie Saoudite, Iran, Pakistan, Soudan et Yémen).

La fusillade : La mort par fusillade est pratiquement instantanée si on tire de près sur le condamné et que l'on vise le crâne. Cependant, la plupart des exécutions sont effectuées par un peloton de tireurs, qui visent le cœur d'une certaine distance et il est très difficile de tuer une personne immédiatement par une telle méthode. Il y a eu des cas où on retrouvait le « cadavre » toujours vivant à la morgue après l'exécution. Le « succès »



de la fusillade dans le monde tient sans doute au fait qu'elle permet des exécutions expéditives, sans trop de mise en scène et en grande série.

La pendaison : La pendaison arrête d'abord la respiration. Beaucoup plus tard, les battements du cœur s'arrêtent provoquant une douleur intense pendant un certain temps. On a recensé des cas où des pendus ont subi une dislocation des vertèbres du cou, ce qui a provoqué une asphyxie incomplète, et ont repris conscience après des convulsions. Avec la fusillade, c'est la méthode la plus utilisée de nos jours. Voici ce que dit un médecin, témoin d'une pendaison au Pénitencier d'Etat de l'Iowa, aux Etats-Unis :

« J'ai appris... que lorsqu'un homme atteint le bout de la corde, il se produit un terrible craquement, l'homme n'oscille pas simplement, mais il est susceptible de se tordre de douleur pendant un certain temps. Le cœur résiste avant de cesser de battre. Tandis que j'écoutais le cœur de Edward Beckwith mourir pendant 13 interminables minutes, j'ai eu le temps de me poser bien des questions embarrassantes. »

La chambre à gaz : Il s'agit de faire respirer au condamné, maintenu dans un volume totalement clos, une vapeur toxique mortelle, en l'occurrence du gaz de cyanure. La mort survient idéalement au bout de deux minutes, mais souvent le processus s'étend sur cinq à huit minutes. Si le condamné ne participe pas activement à sa mise à mort en prenant une première inspiration profonde de gaz mortel, il meurt dans d'atroces souffrances. Un aumônier déclara, après une exécution à San Diego, Californie, qu'il avait vu le condamné tenter de retarder l'effet du gaz :
« C'est la chose la plus terrible que j'ai vue et pourtant j'ai assisté à 52 pendaisons... »

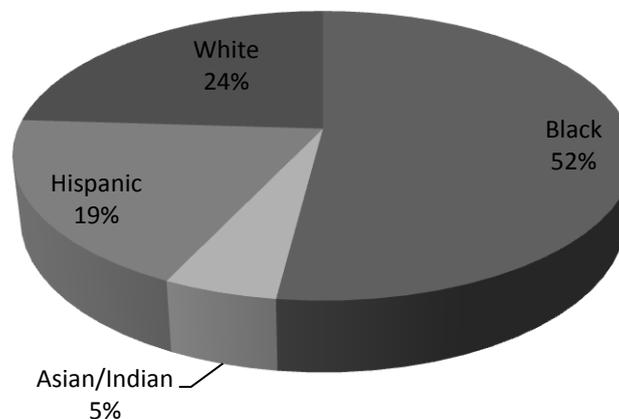
PEINE DE MORT ET DISCRIMINATION RACIALE ET SOCIALE

Aux Etats-Unis, la peine de mort est une véritable loterie. La race de l'accusé et celle aussi de la victime peuvent décider de la sévérité de la peine. D'autres éléments que l'appartenance ethnique peuvent jouer : l'habileté de l'avocat (plus ou moins expérimenté, plus ou moins payé), les opinions politiques de l'accusé, sa religion, et aussi les réactions favorables du public face à la peine de mort sont autant d'éléments qui influent sur la sévérité plus ou moins grande du tribunal.

Le statut social est très important : ce sont les pauvres, les marginaux et les malades mentaux qui peuplent les couloirs de la mort du monde entier. L'Etat du Texas, par exemple, est connu pour utiliser largement la peine de mort contre les minorités raciales, les pauvres, et les retardés mentaux.

Outre ces éléments qui entrent en jeu dans la condamnation à mort, n'oublions pas le rôle de la pression sociale après un crime. Bien souvent, l'Etat se sent « obligé » de désigner un coupable pour calmer et rassurer la population.

Tableau des condamnés à mort aux USA par "race"



Le système pénitentiaire américain est dans certains cas utilisé comme une arme contre les démunis, les minorités et les gens de couleur. Ce n'est pas par accident qu'il n'y a pas de riches dans le couloir de la mort ! Aux Etats-Unis, pour s'assurer leur réélection, shérifs, juges, procureurs, n'hésitent pas à baser leur campagne électorale sur le nombre de « coupables » arrêtés et de peines capitales obtenues. Les détenus passent en moyenne dix ans et dix mois dans le Couloir de la Mort avant d'être exécutés. Les minorités ethniques et religieuses sont souvent victimes de répression abusive.

ES-TU D'ACCORD AVEC LE VERDICT ?

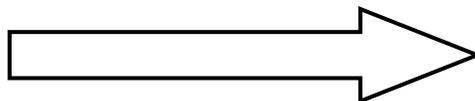
Les malfaiteurs doivent être punis. Tout le monde est d'accord à ce sujet. Mais il est difficile de dire quel châtiment convient à quel crime. La peine de mort est, comme son nom l'indique, la peine la plus lourde.

Supposons un instant que tu sois juge (ou juré) dans un pays où elle existe encore. Voici 10 cas récents de crimes ou de délits. Es-tu d'accord avec le verdict prononcé ? Pour lesquels prononcerais-tu la peine de mort ? Y a-t-il des cas où tu n'imposerais certainement pas cette peine ? Quelle autre peine choisirais-tu alors (amende, travaux d'utilité publique, internement...) ?

- 1) **Turquie** : 11 enseignants et membres d'un syndicat d'enseignants ont été inculpés pour avoir « participé à une réunion illégale. » (10/05/2002)
- 2) **Chine** : Un « cyberdissident » condamné à sept ans de prison pour avoir publié sur Internet des articles critiquant le gouvernement chinois. (17/02/2003)
- 3) **Pakistan** : Peine de mort contre trois militants islamistes, accusés d'avoir organisé un attentat-suicide à la voiture piégée. (01/07/2003)
- 4) **Nigéria** : Condamnation à mort par lapidation d'une jeune femme pour adultère. (17/06/2003)
- 5) **Tchéquie** : Grâce présidentielle pour un homme âgé condamné pour production illégale de cannabis.
- 6) **Arabie Saoudite** : Trois hommes condamnés et décapités pour homosexualité. (04/02/2002)
- 7) **Ouganda** : Un caporal a été exécuté après avoir été reconnu coupable de « lâcheté ». La Cour a estimé qu'il avait manqué à son devoir de soldat en n'intervenant pas lors d'une attaque de rebelles contre le village d'Agasi. (31/08/2003)
- 8) **Koweït** : Deux journalistes condamnés à mort pour avoir travaillé au journal Al Nida. (01/01/2003)
- 9) **Soudan** : Jeune homme amputé de la main droite pour avoir volé une oie. (01/10/2002)
- 10) **Maroc** : 5 ans de prison pour avoir dénoncé la corruption. (12/02/2000)

INDIQUE TON PROPRE JUGEMENT SUR LES 10 CAS CI-DESSUS

- A. Je ne prononce la peine de mort pour aucun cas ;
- B. Je prononce la mort pour les cas suivants. Justifie ton choix ;
- C. Je condamne les cas suivants à d'autres peines.



N° du cas	Genre de peine	Motifs/Justifications

LA PEINE DE MORT : MOYEN DE RÉPRESSION

De nos jours, c'est l'homicide volontaire qui est le plus fréquemment puni de mort. Mais, un peu partout dans le monde, des exécutions répriment encore de nombreux autres délits, et même des délits n'impliquant ni mort d'homme, ni violence.

Ainsi, en Chine, des hommes ont été exécutés pour fraude fiscale et proxénétisme. La possession illégale de drogue (Chine, Iran, Malaisie, Singapour), l'adultère (Nigéria), la corruption économique (Vietnam) étaient autant de délits passibles de la peine de mort en 2002.

Trop souvent encore, la peine capitale est utilisée à des fins politiques, comme instrument de répression des opposants. Pour faire taire à jamais ceux qui osent parler. Nombreux sont les cas de personnes exécutées - encore de nos jours - uniquement pour leurs croyances, leurs opinions politiques, pour avoir simplement exercé leur droit à la liberté d'expression.

Les insultes publiques envers Saddam Hussein étaient punies de mort en Irak. En Iran, un universitaire a été condamné à mort en 2002 pour avoir déclaré que les fidèles ne devaient pas « suivre aveuglément » les chefs religieux.

Au Nigéria, Ken Saro Wiwa a été exécuté en 1995. Ecrivain de renom et défenseur du peuple Ogoni, minorité opprimée par le gouvernement, il fut faussement accusé d'un crime, condamné à mort et pendu avec neuf de ses compagnons, membres du Mouvement pour la survie du peuple Ogoni.

LE SYSTÈME CARCÉRAL AUX ETATS-UNIS

Le thème de la peine de mort s'insère naturellement dans la problématique des systèmes pénitentiaires. Il est important de rappeler à tous les dirigeants les droits fondamentaux des personnes dépourvues de liberté.

Les Etats-Unis affichent un phénomène d'incarcération outrancier qui cache une industrie puissante, fructueuse et inégalitaire.

a) Le business de la prison

Avec près de deux millions d'individus incarcérés (700 détenus pour 100.000 habitants), employés à des taux horaires dérisoires par des multinationales prolifiques, le système carcéral des Etats-Unis est devenu le troisième employeur de cette « démocratie ».

L'intérêt de l'incarcération est multiple dans un régime « tout-économique » qui se base sur les injustices pour se développer :

- faire taire tous ceux qui sont méprisés et avilis par le système ;

- faire baisser les statistiques du chômage ;
- faire peser une menace sur les populations, décourageant ainsi les protestations ;
- éviter de se poser des questions qui pourraient remettre en cause le système,
- et surtout utiliser une main d'œuvre corvéable à merci pour faible coût, sans aucun risque, de manière à rentabiliser l'affaire.

b) Les jeunes et la prison aux Etats-Unis

Ce sous chapitre a pour but d'attirer l'attention sur la façon dont la société américaine traite ses enfants coupables de crimes ou de délits. Les chiffres sont édifiants : près de 200.000 jeunes de moins de 18 ans sont jugés chaque année devant des tribunaux pour adultes où ils encourent des peines extrêmement sévères telle la réclusion à perpétuité ; de même, 11.000 mineurs se retrouvent dans des prisons pour adultes avec le risque de subir non seulement leur influence néfaste mais aussi toutes sortes de sévices et brutalités.

Quarante états des Etats-Unis ont pris des dispositions pour que les mineurs soient traités comme les prisonniers adultes, avant même leur procès, sous le prétexte de faire baisser le taux de criminalité. Mais comme le signalait un jeune détenu, « à la prison de Baltimore, je n'apprends pas à me réinsérer mais à devenir un criminel ». Placer des adolescents instables - et souffrant parfois de troubles mentaux - sous la responsabilité d'un personnel rompu à la brutalité et sans la moindre notion de psychologie, n'est certainement pas une façon adéquate de réduire la délinquance.

Les mineurs d'âge et les retardés mentaux

1. Exécution de mineurs d'âge

Ils ont 16, 13 ou 11 ans parfois. Ils ont tué, volé, violé. Ils sont condamnés à mort, plus tard ils sont exécutés. Au moment de leur crime, c'étaient des enfants puisque aux termes de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, toute personne qui n'a pas atteint l'âge de 18 ans est considérée comme un enfant et a de ce fait droit à une certaine protection. Cette convention interdit l'exécution de toute personne de moins de 18 ans.

Actuellement, des mineurs sont condamnés dans six pays du monde : Arabie Saoudite, Iran, Nigéria, Pakistan, la République démocratique du Congo et les Etats-Unis. Ces derniers détiennent le triste record mondial d'exécution de mineurs au moment des faits.

A partir de quel âge peut-on être condamné à mort ?

Les traités internationaux relatifs aux droits humains interdisent la condamnation à mort de personnes âgées de moins de 18 ans au moment des faits. On peut citer par ex. la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, que tous les pays du monde sauf deux (les USA et la Somalie) ont ratifiée. Cette convention stipule que « ni la peine capitale ni l'emprisonnement à vie sans possibilité de libération ne doivent être prononcés pour les infractions commises par des personnes âgées de moins de 18 ans » (Art. 37a). Le Pacte international relatif aux Droits Civils

et Politiques (PIDCP), (adopté par l'ONU en 1966 et entré en vigueur en 1976) stipule (art. 6-5) « qu'une sentence de mort ne peut être imposée pour des crimes commis par des personnes âgées de moins de 18 ans ». En ratifiant le Pacte, les USA ont émis des réserves au sujet de cet article, une restriction que le Comité des droits de l'Homme des Nations unies a considérée comme contraire même à l'esprit et au contenu de ce traité et donc nulle. Lorsque les Etats-Unis condamnent à mort un mineur, ils violent le droit international. Le fait que ces condamnés sont âgés de 23, 26, 30 ans ou plus au moment de leur exécution n'y change rien.

Dans quel(s) pays exécute-t-on des mineurs ?

A la connaissance d'Amnesty International, 2/3 des personnes exécutées dans le monde depuis 1990 pour des crimes commis alors qu'elles avaient moins de 18 ans, ont été exécutées aux USA. Les autres exécutions ont eu lieu en Iran (dernière exécution en 2001), au Nigéria (une exécution en 1997), au Pakistan (dernière exécution en 2001), en Arabie Saoudite (une exécution en 1992), au Yémen (une exécution en 1993) et en République Démocratique du Congo (une exécution en 2000). En 1994, le Yémen a aboli la peine de mort pour les mineurs. Le Pakistan a fait de même depuis lors. En RDC, un moratoire est actuellement en vigueur. La Chine, où l'on dénombre le plus grand nombre d'exécutions au monde, a elle aussi aboli la peine de mort pour les mineurs. Les USA venaient en tête des statistiques avec 19 exécutions depuis 1990, dont quatre en 2000 (dont deux au Texas), une en 2001 (au Texas), trois en 2002 (au Texas) et une en Oklahoma en 2003. Au total, vingt et un criminels de dix-sept ans au moment des faits et un de seize ans ont été mis à mort avant l'interdiction de cette pratique en mars 2005.

LA PEINE DE MORT ET LES RETARDÉS MENTAUX



Aux Etats-Unis, les faits laissent à penser que de nombreux prisonniers condamnés à mort sont des handicapés mentaux ou souffrent de maladies mentales. Depuis 1984, au moins sept prisonniers souffrant de maladie mentale ont été exécutés.

La peine de mort aux Etats-Unis sert de fond de commerce pour certains politiciens. Les Etats-Unis semblent ainsi faits que tout débat sur la peine de mort se heurte à un mur, celui de l'opinion publique et de ses représentants politiques. Les deux tiers des Américains demeurent résolument pro peine de mort.

En 1992, à l'époque de la course à la présidence des Etats-Unis, Bill Clinton avait laissé exécuter Rickey Ray Rector dans son Etat de l'Arkansas, alors que celui-ci était handicapé mental au point de garder le dessert de son dernier repas pour « plus tard », quand il reviendrait de la chambre d'exécution. Cette décision était purement politique et destinée à gagner davantage de votes.

Bien souvent les déclarations des psychologues et des psychanalystes ne sont pas prises en compte. Cela a été le cas en 1999 dans l'affaire Sean Sellers. Condamné à mort en 1986, il passa 13 ans dans les couloirs de la mort avant d'être exécuté le 4 février 1999. Les psychiatres l'avaient cependant déclaré « incapable de discerner le bien du mal » et « inconscient de ce qu'il faisait ».

LA PEINE DE MORT EN BELGIQUE

Jusqu'en 1996, la Belgique était un pays abolitionniste de fait ; C'est ainsi que depuis 1863, toutes les condamnations à mort ont été remplacées par des peines d'emprisonnement alors que le Code pénal de 1867 indiquait explicitement la peine capitale.

C'est en 1995 que le Conseil des Ministres approuve un avant-projet de loi sur l'abolition de la peine de mort. Ce projet est adopté en juin 1996 et le 1^{er} août de la même année, la loi est publiée au Moniteur. La peine de mort est ainsi abolie en droit suivant les dispositions de la loi du 1^{er} août.

LA PEINE DE MORT DANS LE MONDE

Plus de la moitié des pays du monde ont aboli la peine de mort en droit ou en pratique.

TRAVAIL DE RECHERCHE

1. Recherche sur Internet les noms des pays qui pratiquent encore la peine de mort. Note-les ici.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. Le professeur va te donner un atlas. Colorie en rouge ces pays.
3. Combien y en-a-t-il ?
4. Quels constats peut-on faire ?
5. Quels sont les trois pays qui ont le plus procédé aux exécutions capitales en 2010 ?
.....



QUELLES PEUVENT ÊTRE LES DIFFÉRENTES RÉACTIONS FACE À UN CRIMINEL ?



DÉCOUVRE LES TÉMOIGNAGES SUIVANTS

Récemment, nous avons suivi la folle entreprise d'Anders Behring Brevik, le tueur de masse norvégien. Le criminel est responsable de la mort de dizaines de personnes sur l'île d'Utoeya.

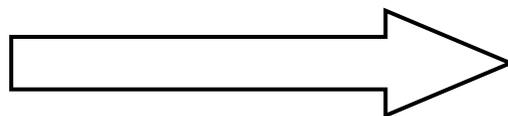
En 1996, la Belgique découvrait l'horreur en la personne de Marc Dutroux. Ce pédophile a lâchement abusé et torturé des jeunes filles dont Julie et Mélissa, dont les petits corps ont été découverts dans une cache de sa maison à Marcinelle.

Quant à Michel Fourniret, il a également été condamné à la perpétuité pour ses crimes commis entre 1987 et 2001. Il est l'auteur du viol et du meurtre de plusieurs jeunes filles.

Il est difficile de garder la tête froide devant de tels actes. En général, les victimes de ces crimes - comme l'opinion publique - peuvent adopter trois attitudes bien distinctes. Nous allons essayer de les identifier ensemble.

LA QUI APPELLE LA

- 1. Analyse le texte de la chanson suivante de Michel Sardou.

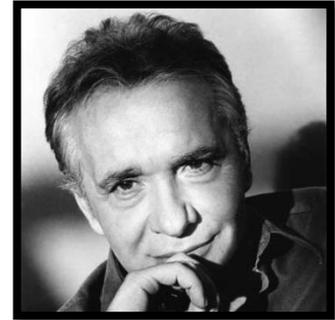


JE SUIS POUR



Michel Sardou

« La vieille » - 1976



Tu as volé mon enfant
Versé le sang de mon sang
Aucun Dieu ne m'apaisera
J'aurai ta peau. Tu périras
Tu m'as retiré du cœur
Et la pitié et la peur
Tu n'as plus besoin d'avocat
J'aurai ta peau. Tu périras



Tu as tué l'enfant d'un amour
Je veux ta mort
Je suis pour

Les bons jurés qui s'accommodent
Des règles prévues par le code
Ne pourront jamais t'écouter
Pas même un Christ à tes côtés
Les philosophes, les imbéciles
Parc'que ton père était débile



Te pardonneront mais pas moi
J'aurai ta tête en haut d'un mât

Tu as tué l'enfant d'un amour
Je veux ta mort
Je suis pour



Tu as volé mon enfant
Versé le sang de mon sang
Aucun Dieu ne m'apaisera
J'aurai ta peau. Tu périras
C'est trop facile et trop beau
Il est sous terre. Tu es au chaud
Tu peux prier qui tu voudras
J'aurai ta peau. Tu périras

Tu as tué l'enfant d'un amour
J'aurai ta mort
Je suis pour

1. Quel sentiment se dégage du texte ?
 2. Quel est le message principal ?
 3. Que penses-tu de l'avis exprimé dans la chanson ?
-
-

La est un réflexe à une agression : lorsqu'on vous marche sur le pied dans le métro, votre première réaction est d'éprouver de la rancœur vis-à-vis de votre « agresseur ». Elle peut être aussi un besoin de une blessure narcissique, par exemple de répliquer à l'insulte par l'insulte. Ce qui est dangereux dans la, c'est son aspect symétrique : la violence que me fait subir l'autre est vécue comme une offense, une atteinte à ma propre image, une blessure psychique très forte.

Du coup, on a le sentiment que si on inflige le même dommage à l'autre, on rétablit la balance ; or, c'est faux ; si je tue le meurtrier de mon fils, cet acte ne lui rendra pas la vie. La est aussi une réflexion entêtante ; l'expression populaire dit : « remâcher sa ». Le propre de la, c'est son caractère sans fin : une en appelle une autre...

LE



Ce n'est pas parce que l'on a de la haine que l'on doit cautionner le désir de vengeance. On se détruit soi-même en demandant vengeance. Je suis complètement contre la peine de mort. Ce n'est pas humain. Ce n'est pas une solution.

Gino Russo, le papa de Mélissa.

Comment les gens réagissent-ils lorsqu'ils apprennent que vous êtes contre la peine de mort ?

Avec certaines personnes, il ne sert à rien d'expliquer... Il s'agit souvent de personnes qui n'ont pas été victimes elles-mêmes et qui ont une réaction d'autoprotection, de défense. Elles croient vous reconforter en alimentant une haine. Mais lorsqu'on est victime, la première chose contre laquelle il faut apprendre à lutter, c'est justement la haine que l'on éprouve. Parce que la haine est destructrice, pas tellement pour la personne qu'on hait mais d'abord pour soi-même... (...)

Je crois que tuer volontairement un individu est inacceptable. Mais certains humains, comme les assassins, ont des comportements dangereux qu'il faut réprimer. Pas en leur ôtant la vie, mais en leur apprenant au contraire le respect de la vie. La peine de mort, c'est comme si on donnait quelque part raison aux assassins, puisqu'on dit qu'à un moment on peut supprimer la vie de quelqu'un. (...)

Les gens s'imaginent qu'un assassin va froidement décider d'assassiner. Je crois que quand quelqu'un passe à l'acte, rien ne peut l'arrêter. Il dépasse un point de non-retour. Peine de mort ou pas, cela ne va pas influencer le comportement de l'assassin.

Jean-Pierre Malmendier, papa de Corine, sauvagement assassinée avec son compagnon Marc.



Faut-il au criminel ? Il est essentiel de souligner que la question du que nous abordons ici n'exclut en rien l'application et l'exercice de la Justice, bien au contraire. Ceci d'autant plus que le n'est pas un état d'esprit indispensable pour s'opposer à la peine de mort. Il est en effet compréhensible que les personnes ayant subi un acte injuste ne soient pas portées au Mais ce n'est pas pour autant qu'elles cèdent à la vengeance ou qu'elles hurlent à la peine de mort. L'opposition à la peine de mort n'est pas nécessairement liée au Certaines familles de victimes n'ayant pas pardonné au coupable militent contre la peine de mort. Il s'agit de défendre le droit fondamental à tout être humain : celui de vivre.

Dans certains cas, le aide les familles dans leur travail de deuil mais cela résulte d'un choix personnel.

Dans quelle situation serais-tu prêt(e) à pardonner un criminel ?

LA

« L'inviolabilité de la vie humaine est le droit des droits. Tous les principes découlent de celui-là. Il est la racine, ils sont les rameaux. L'échafaud est un crime permanent. C'est le plus insolent des outrages à la dignité humaine, à la civilisation, au progrès. Toutes les fois que l'échafaud est dressé, nous recevons un soufflet. Ce crime est commis en notre nom. »

Victor Hugo

« La vengeance déguisée en Justice, c'est notre plus affreuse grimace... »

François Mauriac

Il est indiscutable que l'exercice de la Justice et l'application des peines sont du ressort du pouvoir judiciaire.

Peut-on cependant accepter qu'un Etat tue au nom de la Justice ? N'est-ce pas là justement une réponse violente et haineuse ? C'est, pour le moins, un paradoxe que la société prétende protéger la vie des hommes en décidant d'en tuer quelques-uns. L'Etat ne donne-t-il pas là l'exemple - légalement - de la violence suprême ? Pour rompre l'engrenage de la violence, la société ne gagnerait-elle pas à employer d'autres moyens que celui qui consiste en un « meurtre prémédité ». Elle ne doit pas « punir pour se venger » ; elle doit corriger pour améliorer.

" Que dit la loi ? Tu ne tueras pas ! Comment le dit-elle ? En tuant ! " V. Hugo

TÉMOIGNAGE

Lionel Tate est un enfant afro-américain condamné à la réclusion à perpétuité pour un crime commis à l'âge de 12 ans. Ses avocats affirment qu'il a tué la fillette accidentelle. Ils ont déposé une demande de grâce auprès du gouverneur de Floride, Jeb Bush.

Voici son histoire, racontée par Michèle Sénécal, rédactrice pour un journal québécois :



« De grosses larmes roulaient sur ses joues. A 13 ans, le vendredi 9 mars 2001, Lionel Tate, de Pembroke Park en Floride, venait d'être reconnu coupable du meurtre au premier degré de la petite Tiffany Eunick, 6 ans, sans possibilité de libération conditionnelle. Jugé par un tribunal pour adultes, Lionel est condamné à la prison à vie par le juge Joel Lazarus.

Lionel Tate, américain âgé de 12 ans et pesant alors 76 kilos, est un fana de catch professionnel. En 1991, après un « combat » avec Tiffany Eunick, frêle fillette de vingt kilos, l'adolescent prend conscience que son « adversaire » ne respire plus. Qualifiant les actes de l'enfant d' « insensibles et d'une cruauté indescriptibles », le juge a refusé de requalifier le chef d'inculpation en meurtre simple, ce qui aurait évité à l'adolescent d'être jugé comme un adulte. Il a, en conséquence, imposé une peine obligatoire pour meurtre au premier degré et condamné Lionel à finir sa vie en prison.

Quelques minutes avant que le verdict ne tombe, sa mère munie de signatures de pétitions, a eu beau demander la clémence du juge, ce dernier est resté de marbre et a sermonné Lionel en lui disant que ce meurtre était l'un des plus barbares de sa longue carrière.

Il est évident que Lionel est coupable. Accusé de meurtre à 13 ans... mais à 12 ans au moment où le drame est arrivé, peut-on vraiment mesurer toute la portée de ses actes ? Est-ce que le système n'a pas une part de responsabilité ? Est-ce que la société a bien fait son devoir ? Est-ce que tout le monde n'est pas un peu responsable des jeunes ?

Comment un enfant de 12 ans parfaitement équilibré pourrait-il tuer une voisine aussi sauvagement ? Impensable. Violent, meurtrier, coupable... tout ça est vrai, mais le restant de sa vie en prison ? Jamais !

Il est évident qu'au moment du drame, Lionel n'a pas agi en adolescent responsable. Il est évident qu'il n'est pas le seul responsable de ses actes et il est évident qu'à 13 ans, on ne doit pas être jugé dans un tribunal pour adultes. Il n'y a même pas de place en prison pour lui... à 13 ans, il vivra pratiquement en réclusion.

Dans sa grande clémence, le juge lui a épargné la chambre à gaz toujours en vigueur en Floride... mais dans sa grande bonté, il vient de tuer Tate.

Lui faire passer 70 ans en prison ne ramènera pas Tiffany à la vie. Ca ne donnera strictement rien. Il aurait été préférable que Tate soit condamné à mort... Ses souffrances psychologiques et celles de sa famille auraient été amoindries. Le verdict est inhumain. Bien sûr que ses avocats vont aller en appel...

Le juge voulait une sentence exemplaire pour un crime barbare, mais la sentence est lourde. Beaucoup trop lourde. Des grosses larmes roulaient sur les joues de Lionel. Il avait l'air d'un gros bébé qui ne comprenait pas trop ce qui lui arrivait. Et c'est en fait ce qu'il est.

J'aurais voulu le prendre dans mes bras et lui dire que je l'aimais malgré tout. Il semblait tellement vulnérable alors je me sentais tellement une gras-dur de la société... J'avais honte d'avoir été aussi gâtée par la vie alors que Lionel a tellement manqué d'amour.

PEINE DE MORT ET ERREURS JUDICIAIRES



La peine capitale est hantée par le démon de l'erreur, erreur dans la détermination de la culpabilité. Nombreux sont les éléments non directement liés à la culpabilité ou à l'innocence de l'inculpé qui peuvent influencer sur son sort : l'habileté de son avocat, ses opinions politiques, sa condition sociale, son origine ethnique, la sévérité plus ou moins grande de tel ou tel tribunal...

Le maintien de la peine de mort signifie donc toujours que des innocents risquent d'être exécutés.

Selon une enquête réalisée en 1987, entre 1900 et 1985, 350 personnes reconnues coupables aux Etats-Unis de crimes punis de la peine de mort étaient en fait innocentes. Certaines de ces personnes ont eu la vie sauve à la dernière minute, mais 23 d'entre elles ont été exécutées.

Comment réparer une erreur judiciaire lorsqu'un innocent a été exécuté ? La condamnation à mort est une décision radicale et irrévocable. Aux Etats-Unis, sur les 490 personnes exécutées depuis 1976, l'innocence de 75 d'entre elle a été prouvée après leur mort. Certains se voient libérés et innocentés après des années passées dans les couloirs de la mort.

Le cas de Sakae Menda est révélateur : il a passé 34 ans dans les couloirs de la mort japonais. Il a été innocenté puis libéré à 77 ans... après avoir donc passé 12.602 jours en prison.

« Chaque matin, à 7h20, on vous réveille en vous disant de vous préparer à la mort. C'est le moment d'écrire des lettres à vos proches. Car les exécutions ont lieu entre 8 et 9 heures du matin.

J'ai vu certains de mes compagnons de cellules devenir fous. J'en ai vu d'autres, incapables de supporter la tension, se suicider. Seuls les plus forts parviennent à survivre, bien que - au total - j'ai plus de 70 fois serré la main de mes compagnons de détention. »

POUR OU CONTRE ?

Sur la base des informations qui t'ont déjà été présentées, quelle est ton opinion actuelle sur la peine de mort ? A-t-elle évolué depuis le début de la leçon ? Expose les arguments en faveur et en défaveur de la peine capitale.

POUR

CONTRE

LA PEINE DE MORT EST-ELLE DISSUASIVE ?

Le grand argument des partisans de la peine de mort est qu'elle exerce un effet dissuasif. Or, de nombreuses études menées dans différents pays indiquent qu'il n'en est rien. Ceux qui ont commis des crimes le font rarement après en avoir calculé les conséquences.

Albert Pierrepoint fut le bourreau des prisons de Londres durant 46 ans. Durant sa carrière, il a exécuté 433 hommes et 17 femmes.

« On dit que c'est une dissuasion. Je ne suis pas d'accord. Tous les hommes et les femmes que j'ai eus en face de moi à leurs derniers instants m'ont convaincu que tout ce que j'avais fait n'avait pas empêché un seul meurtre et que si la mort ne parvenait pas à dissuader une seule personne, elle ne pourrait en dissuader aucune... la leçon de toutes ces années, c'est que l'exécution ne fait que susciter vengeance et rancœur. »

La peine de mort n'a pas d'effet dissuasif. Certaines études et statistiques le prouvent. L'analyse des statistiques sur les taux d'homicides au Canada renforce les propos ci-dessus.

Canada : quelques chiffres

1975 : taux d'homicides par 100.000 habitants : 3,09

1976 : Abolition de la peine de mort.

1980 : taux d'homicides par 100.000 habitants : 2,19

2002 : taux d'homicides par 100.000 habitants : 1,9

Les taux de criminalité enregistrés récemment dans les pays abolitionnistes n'indiquent aucunement que l'abolition puisse avoir des effets préjudiciables. Au Canada, le taux d'homicides n'a cessé de diminuer depuis l'abolition de la peine mort en 1976. On aurait pu croire que les criminels allaient s'en donner à cœur joie puisqu'ils ne risquaient plus la mort... Mais non.

Un policier de Herstal tue son épouse avec son arme de service

Rédaction en ligne
dimanche 14 août 2011, 16:16

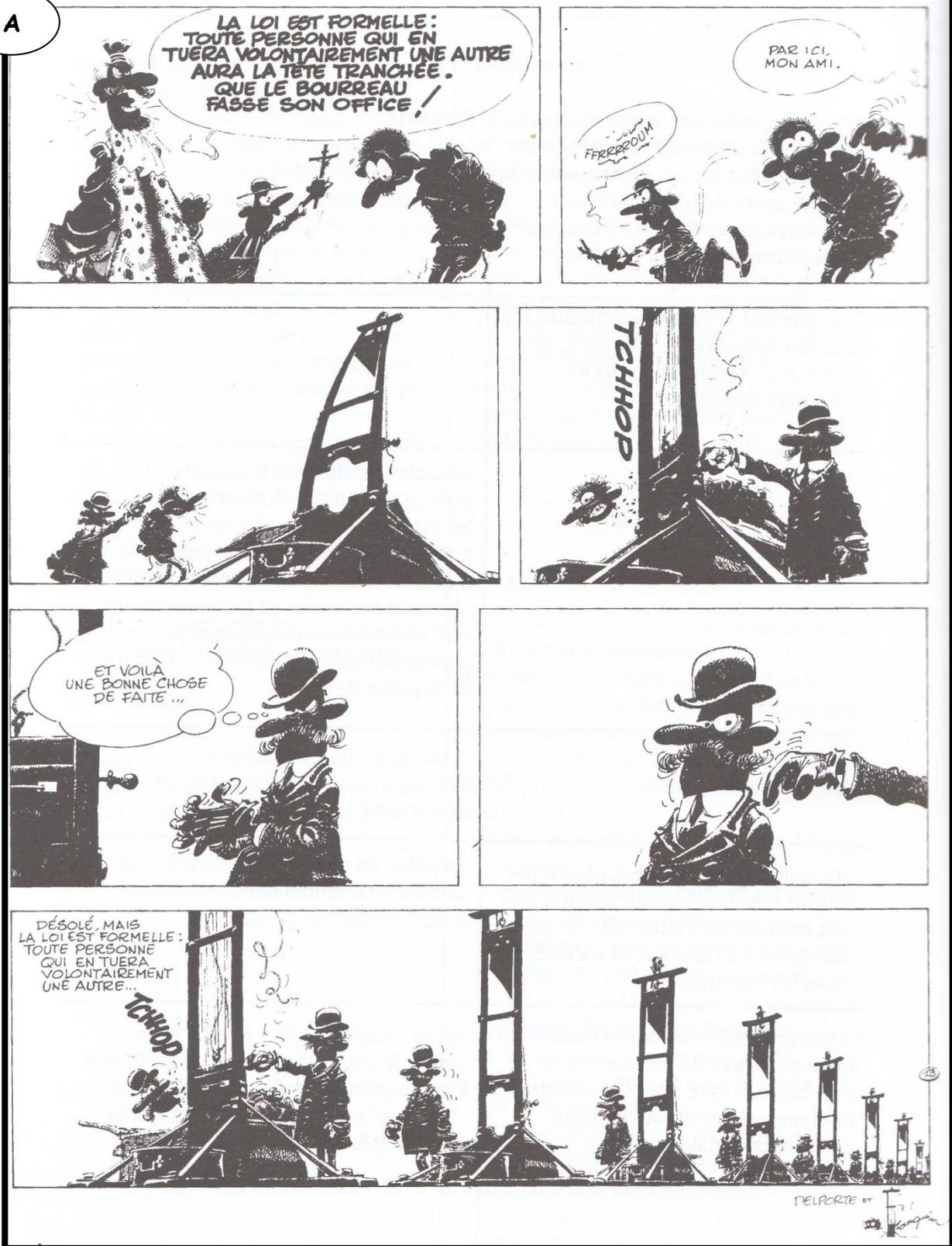
Après une dispute, le policier s'est rendu au commissariat de Herstal pour y récupérer son arme de service. Il a tiré sur son épouse à trois reprises, avant de prendre la fuite. Il a envoyé depuis lors des SMS où il n'exprime aucun regret.



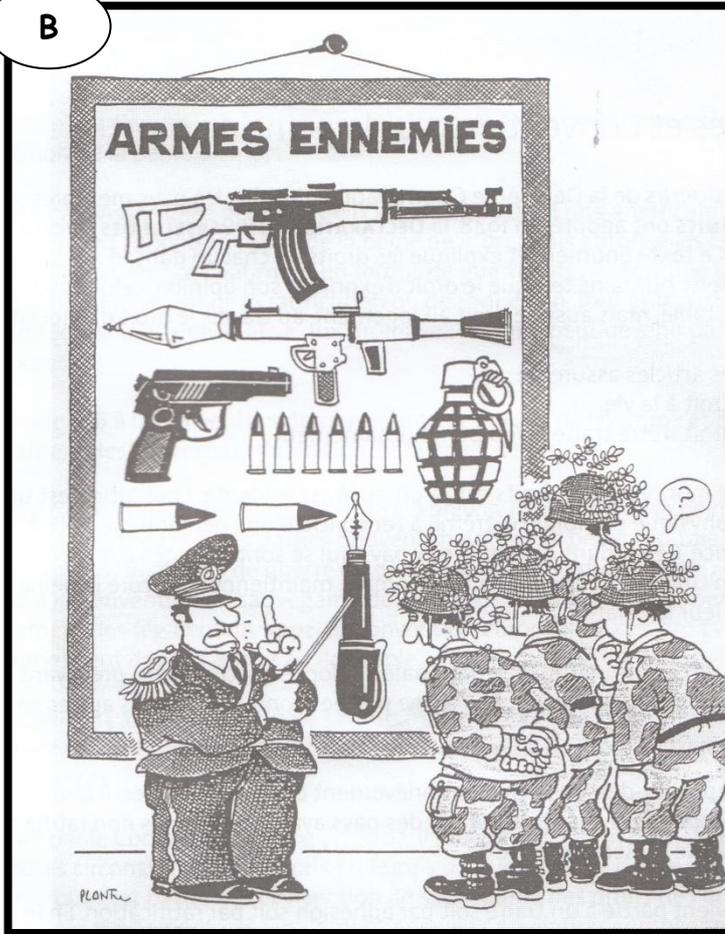
Ceux qui commettent de tels crimes n'ont pas rationnellement calculé les conséquences de leurs actes. Les meurtres sont le plus souvent commis sous l'emprise des passions, lorsqu'une extrême émotion l'emporte sur la raison. Les crimes sont commis sous l'influence de l'alcool ou de la drogue ou dans des moments de panique (flagrant délit de vol...)

LA PEINE DE MORT ET LES CARICATURES

A



B



1. Quel est le message de Franquin dans la caricature A ?

.....



C

2. Quel est le message de Plantu dans la caricature B ?

.....

3. Quel est le message de Plantu dans les caricatures C ?

.....

LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE

DE LA FONTAINE

Lis attentivement la fable suivante puis réponds aux questions.

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le Ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,
La Peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.
Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient
frappés :
On n'en voyait point d'occupés
A chercher le soutien d'une mourante vie ;
Nul mets n'excitait leur envie ;
Ni Loups ni Renards n'épiaient
La douce et l'innocente proie.
Les Tourterelles se fuyaient :
Plus d'amour, partant plus de joie.
Le Lion tint conseil, et dit : Mes chers amis,
Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune ;
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux,
Peut-être il obtiendra la guérison commune.
L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents
On fait de pareils dévouements :
Ne nous flattons donc point ; voyons sans
indulgence
L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant mes appétits gloutons
J'ai dévoré force moutons.
Que m'avaient-ils fait ? Nulle offense :
Même il m'est arrivé quelquefois de manger
Le Berger.
Je me dévouerai donc, s'il le faut ; mais je pense
Qu'il est bon que chacun s'accuse ainsi que moi :
Car on doit souhaiter selon toute justice
Que le plus coupable périsse.

- Sire, dit le Renard, vous êtes trop bon Roi ;
Vos scrupules font voir trop de délicatesse ;
Et bien, manger moutons, canaille, sottise espèce,
Est-ce un péché ? Non, non. Vous leur fîtes
Seigneur
En les croquant beaucoup d'honneur.
Et quant au Berger l'on peut dire
Qu'il était digne de tous maux,
Etant de ces gens-là qui sur les animaux
Se font un chimérique empire.
Ainsi dit le Renard, et flatteurs d'applaudir.
On n'osa trop approfondir
Du Tigre, ni de l'Ours, ni des autres puissances,
Les moins pardonnables offenses.
Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples
mâtins,
Au dire de chacun, étaient de petits saints.
L'Ane vint à son tour et dit : J'ai souvenance
Qu'en un pré de Moines passant,
La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense
Quelque diable aussi me poussant,
Je tondis de ce pré la largeur de ma langue.
Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.
A ces mots on cria haro sur le baudet.
Un Loup quelque peu clerc prouva par sa harangue
Qu'il fallait dévouer ce maudit animal,
Ce pelé, ce galeux, d'où venait tout leur mal.
Sa peccadille fut jugée un cas pendable.
Manger l'herbe d'autrui ! quel crime abominable !
Rien que la mort n'était capable
D'expier son forfait : on le lui fit bien voir.
Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous rendront
blanc ou noir.

J'AI RÉALISÉ MON TRAVAIL : OUI – NON → /2PTS

J'AI RESPECTÉ LES CONSIGNES : OUI – NON → /10PTS

MON TRAVAIL EST ORIGINAL : OUI – NON → /2PTS

MON TRAVAIL EST PROPRE : OUI – NON → /1PT

CACHET DU PROFESSEUR

LE TRAVAIL DOIT ÊTRE RENDU AU PROFESSEUR LE

.....

LE TRAVAIL A ÉTÉ RENDU À LA DATE PRÉVUE :

OUI - NON

MA COTE SUR 15 POINTS

/15

QUESTIONS

1. Que symbolise ici cette réunion d'animaux ?
2. Quels sont les animaux présents dans cette histoire ? Peut-on les classer en deux catégories ?
.....
.....
3. Que représentent le lion, le renard et le loup ?
4. Le lion est-il prêt à se sacrifier ?
5. Qui le défend ? Pourquoi ?
6. Quels sont les arguments du « défenseur » ?
7. Que représente l'âne ?
8. Que décident les animaux après avoir entendu l'aveu de l'âne ?
9. Que signifie la morale de cette fable ?
10. Peux-tu faire un lien entre cette morale et la leçon que nous venons de terminer ?
11. « Blanc ou noir »... Ces couleurs peuvent-elles avoir une autre signification que celle à laquelle pensait Jean de La Fontaine ?